

eCH-0207 Protocole de service de sauvetage

Nom	Protocole de service de sauvetage
eCH-nombre	eCH-0207
Catégorie	Norme
Stade	Défini
Version	1.0
Statut	Approuvé
Date de décision	2018-11-28
Date de publication	2019-02-13
Remplace version	-
Condition préalable	eCH-0089, V 2.0
Annexes	BEIL1_d_eCH-0207_V1.0_CDA-CH-RESP_de_HL7.pdf
Langues	Allemand (original), français (traduction)
Auteurs	Groupe spécialisé eHealth Felix Fischer Christian Kohler Oliver Egger
Éditeur / Distribution	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

Le document décrit un format d'échange permettant de définir toutes les données et processus pertinents et nécessaires dans le cadre de l'intervention d'un service de sauvetage.

De par sa structure, la norme respecte également les règles de eHealth Suisse en matière d'échange de données de santé et est compatible avec celles de la Confédération relatives au dossier électronique du patient (DEP).

eCH-0207 est également publiée comme format d'échange eHealth Suisse sous l'intitulé CDA-CH-RESP.

Sommaire

1	Introduction.....	3
1.1	Statut.....	3
1.2	Champ d'application	3
2	CDA-CH-RESP V1 2018	3
3	Considérations de sécurité.....	4
4	Exclusion de responsabilité/ Droits de tiers	4
5	Droits de tiers.....	5
	Annexe A – Références & bibliographie.....	5
	Annexe B – Collaboration & vérification	5
	Annexe C – Abréviations & glossaire.....	6
	Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente	7

Remarque

En vue d'une meilleure lisibilité et compréhension, seul le genre masculin est utilisé pour la désignation des personnes dans le présent document. Cette formulation s'applique également aux femmes dans leurs fonctions respectives.

1 Introduction

1.1 Statut

Approuvé: Le document a été approuvé par le Comité des experts. Il a pouvoir normatif pour le domaine d'utilisation défini dans le domaine de validité donné.

Statut de la norme pour eHealth Suisse

CDA-CH-RESP a été élaborée par un groupe de travail interdisciplinaire en collaboration avec HL7. Le groupe de travail a clos la consultation et l'équipe centrale a intégré les objections dans la mesure où cela s'imposait.

1.2 Champ d'application

Dans le secteur suisse du sauvetage, la documentation au format papier reste prépondérante, avec des documents souvent difficiles à déchiffrer comme conséquences. Il arrive également qu'au cours d'une même intervention, plusieurs formulaires soient utilisés pour consigner les événements, alors que ces renseignements doivent être échangés de manière ciblée au sein de l'équipe de sauvetage. Il est difficile d'en contrôler l'exhaustivité.

Une fois le patient remis au service chargé de la suite du traitement (service des urgences etc.), les renseignements doivent être saisis dans les systèmes électroniques et complétés d'informations supplémentaires.

De plus en plus d'instruments utilisés lors des opérations de sauvetage sont en mesure de fournir des informations sous forme numérique, qui doivent ensuite être utilisées. Le protocole de sauvetage de demain est donc appelé à prendre la forme d'un document électronique.

Avec son projet «Protocole électronique de sauvetage», l'Association eCH entend, avec le concours d'eHealth Suisse, apporter son soutien à une nouvelle initiative en matière d'eHealth, coordonnée au niveau national.

Le thème du sauvetage et des protocoles associés est propice à imposer les processus numériques „jusque dans la rue“, faciliter le travail sur les lieux d'intervention et ainsi à améliorer en conséquence la qualité de la prise en charge du patient.

2 CDA-CH-RESP V1 2018

Version papier

Une fois validée par l'association eCH, la norme sera mise à disposition, dans sa version intégrale, sous le lien suivant:

https://www.hl7.ch/default/assets/File/Publikationen/180601_CDA-CH-RESP_de.pdf

Attention: le document comprend 261 pages

Version électronique

Les contenus de ce document sont également accessibles sur le Wiki d'eHealth Suisse:

[http://e-health-wiki.ch/index.php/Ehscda:CDA-CH-RESP_\(specification\)](http://e-health-wiki.ch/index.php/Ehscda:CDA-CH-RESP_(specification))

OID de la norme

OID (Dot) 2.16.756.5.30.1.143.1.1

OID (ASN.1) {joint-iso-itu-t(2) country(16) ch(756) swiss-application(5) ehealth-ch(30) domains(1) ivr(143) domains(1) cdachresp(1)}

OID (IRI) oid:/joint-iso-itu-t/country/ch/swiss-application/ehealth-h/domains/ivr/domains/cdachresp

3 Considérations de sécurité

Le protocole d'intervention d'un service de sauvetage contient des informations relatives à l'identité du patient, sur son état de santé en début et en fin d'intervention ainsi que concernant les mesures de traitement prises par le personnel du service de sauvetage.

Le document contient ainsi des «données particulièrement dignes d'être protégées» selon les définitions stipulées par la législation suisse en matière de protection des données. La gestion de tels documents fait l'objet d'un traitement très restrictif.

Les règles nationales et cantonales correspondantes doivent être prises en compte en cas d'implémentation par les services de sauvetage et les centrales d'appels sanitaires d'urgence.

Les protocoles de service de sauvetage sont considérés comme des dossiers médicaux et peuvent être transférés et archivés en tant que partie de dossiers électroniques du patient conformément aux règles stipulées par la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient.

4 Exclusion de responsabilité/ Droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs ainsi que les normes de tiers adoptées, **ont** seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des per-

sonnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

5 Droits de tiers

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'Association **eCH** pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Il est à noter que des parties du présent document se fondent sur l'édition normative 2005 de HL7 Version 3 valable pour la © HL7 International.

Annexe A – Références & bibliographie

eCH-0089 V2.0	https://www.ech.ch/standards/39932
CDA-CH V2.0.3	https://www.hl7.ch/default/assets/File/Publikationen/180612_CDA-CH_de.pdf

Annexe B – Collaboration & vérification

Nom	Employeur	Représenté par
Equipe centrale		

Micha Dambach	Hôpital cantonal de Lucerne	Société Suisse de Médecine d'Urgence et de Sauvetage (SSMUS) Société Suisse d'Anesthésie et Réanimation (SSAR)
Oliver Egger	ahdis gmbh	HL7 Groupe d'utilisateurs Suisse
Felix Fischer	Schutz & Rettung Zürich	Interassociation de sauvetage (IAS) Représentant du groupe spécialisé eCH eHealth
Mario Kaufmann	Confédération Suisse	Service sanitaire coordonné de l'armée (SSC)
Christian Kohler	SSC	HL7 Groupe d'utilisateurs Suisse
Daniel Weibel	Service de sauvetage Winterthur	Association suisse des ambulanciers (ASA)
Groupe de travail		
Bernhard Freudiger	H+ Les Hôpitaux de Suisse	Hôpitaux
Vincent Frochaud	Hôpital de Sion, Service des urgences	Représentant Romandie
Martin Gappisch	Interassociation de sauvetage (IAS)	Services de sauvetage, Centrales d'appels sanitaires urgents
Patrick Kaiser	Ville de Zurich, Triemli Spital	Spitalinformatik
Marco Keller	Confédération Garde aérienne de sauvetage	Sauvetage aérien suisse
Mattia Lepori	EOC Bellinzona	Représentant Tessin

Annexe C – Abréviations & glossaire

ART-DECOR	Instrument de modélisation d'eHealth Suisse pour les données de santé www.art-decor.org
OFSP	Office fédérale de la santé publique
CDA	Clinical Document Architecture;
CDA-CH	CDA avec helvétisations (adaptations aux spécificités suisses)
eHealth Suisse	Centre suisse de compétence et de coordination de la Confédération et des cantons pour eHealth
DEP	Dossier électronique du patient, https://www.patientendossier.ch/de
LDEP	Loi fédérale sur le dossier électronique du patient, https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20111795/index.html
ODEP	Ordonnance sur le dossier électronique du patient, https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20163256/index.html
ODEP-DFI	Ordonnance du DFI sur le dossier électronique du patient, https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20163257/index.html

GLN	Global Location Number; désignation mondiale unique des partenaires moraux et physiques dans le domaine de la santé, la base de données est tenue à jour par www.refdata.ch
H+	L'organisation Les Hôpitaux de Suisse correspond à la fédération nationale des hôpitaux, cliniques et établissements de soins publics et privés.
HL7	Health Level 7, norme internationale pour l'échange de données entre les organisations dans le domaine de la santé et leurs systèmes informatiques
HL7 Suisse	Organisme œuvrant à la promotion, à la diffusion et au développement de la norme HL7 dans le domaine de la santé en Suisse.
ICD-10	<u>I</u> nternational Statistical <u>C</u> lassification of <u>D</u> iseases and Related Health Problems Système d'encodage (primaire) pour les diagnostics
IHE	Integrating the Healthcare Enterprise; initiative internationale qui entend harmoniser la mise en œuvre des processus médicaux entre organisations et systèmes dans le système de santé. Priorité y est donné à l'établissement de l'interopérabilité.
IHE Switzerland	L'organisation IHE Suisse travaille à l'application de la «Stratégie eHealth Suisse». Elle constitue la plateforme d'évaluation et d'élaboration des profils IHE qui soutiennent la mise en œuvre de la stratégie.
GTIP	Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient
IAS	Interassociation de sauvetage
LOINC	Logical Observation Identifiers Names and Codes Système d'encodage pour la terminologie médicale
OID	Object Identifier; identifiant mondial unique utilisé pour désigner un objet d'information
SS	Service de sauvetage
Rega	Garde aérienne suisse de sauvetage
SSAR	Société Suisse d'Anesthésie et Réanimation
SSMUS	Société Suisse de Médecine d'Urgence et de Sauvetage
SNOMED CT	Systematized Nomenclature of Medicine - Clinical Terms Système d'encodage pour la terminologie médicale
CASU	Centrale d'appels sanitaires urgents
ASA	Association suisse des ambulanciers

Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente

Il s'agit de la première version.